

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

LA WILAYA DE BENI ABBES

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

N° Immatriculation Fiscal : 422024000052232

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE**

**Appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales N° 06/2026**

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N° : 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.. La Direction des équipements publics de la Wilaya de Béni Abbés, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre national ouvert avec exigences de capacités minimales N°06/2026 pour: **Achèvement du polyclinique au niveau des sites de l'habitat intégré de la Wilaya de Beni Abbes. (Programme des sites de l'habitat intégré 2022)** Publié dans quotidien national **Akhbar el watane** le 02/03/2026 et **Le soir d'Algérie** le 01/03/2026 ainsi que BOMOP, qu'après l'évaluation finale des offres les travaux est attribuée provisoirement comme suit :

Désignation des Travaux	ETB	N.I.F	Note Offre Technique	Montant de l'offre (Avant correction) DA	Montant de l'offre (Après correction) DA	Délai	Remarque
<b>Achèvement du polyclinique au niveau des sites de l'habitat intégré de la Wilaya de Beni Abbes. (Programme des sites de l'habitat intégré 2022)</b>	<b>EURL SERADJ BAT SUD</b>	<b>002408094335761</b>	42,00	167 792 856,95	167 393 824,37	04 Mois	Offre unique qualifiée techniquement

Les soumissionnaires intéressés prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres sont invités de se rapprocher de nos services, au plus tard trois jours (03) à compter du premier jour de la publication du présent avis.

Les soumissionnaires contestant ces propositions, peuvent introduire leurs recours auprès de la commission des marchés de la wilaya de Béni Abbés dans un délai de (10) jours à partir de la première parution du présent avis dans la presse quotidienne nationale ou BOMOP, conformément à l'article 82 du décret présidentiel N°=15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

**LA DIRECTRICE**